



” Je félicite les Nations Unies pour le travail collectif ainsi que les efforts d'alignement et de complémentarité

**Mme Victoire DOGBE,**  
*Premier Ministre du Togo*

” **Travaillons ensemble** pour le développement économique et social au service du bien-être des populations

**Aliou Mamadou DIA,**  
*Coordonnateur résident a.i. du SNU au Togo*



RÉALISATION DES ODD



**Partenariat diversifié  
pour la mise en œuvre  
de la FEUILLE DE ROUTE  
GOUVERNEMENTALE  
2020–2025**

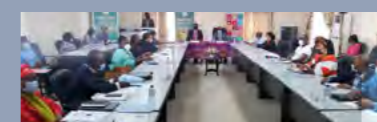


## Activités inter-agences

**6** Le SNU échange avec le Premier Ministre sur la mise en oeuvre des ODD



**7** Une convention de partenariat pour l'atteinte des ODD au menu des échanges



**8** Le SNU offre un lot de matériel et de médicaments aux réfugiés de la Côte d'Ivoire



**9** Le Ststème des Nations Unies plante une centaine d'arbres à Aného



## SOMMAIRE

## Contributions des Agences du système des Nations Unies

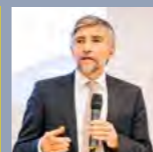
**10** **FAO**  
**Mphumuzi Sukati**  
Représentant par intérim de la FAO au Togo



**12** **OIM**  
**Abibatou Wane-Fall**  
Chef de Mission (Ghana-Togo-Bénin)



**14** **OIT**  
**Frédéric Lapeyre**  
Directeur Bureau pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo



**16** **OMS**  
**Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo**  
Représentante Résidente de l'OMS au Togo



**18** **ONUSIDA**  
**Dr Eric Verschueren**  
Directeur Pays ONUSIDA au Togo



**20** **PAM**  
**Aboubacar KOISHA**  
Représentant Résident et Directeur Pays PAM au Togo



**22** **PNUD**  
**Aliou Mamadou Dia**  
Coordonnateur résident ai, Représentant résident du PNUD au Togo



**24** **UNESCO**  
**Dimitri SANGA**  
Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)-Dakar(Sénégal)



**26** **UNFPA**  
**Josiane Yaguibou**  
Représentante Résidente de l'UNFPA au Togo



**28** **UNHCR**  
**Monique Edo Mihoè Atayi**  
Cheffe de Bureau UNHCR au Togo



**30** **UNICEF**  
**Dr Hadja Aissata BA SIDIBE**  
Représentante Résidente de l'UNICEF au Togo



**32** **UNREC**  
**Anselme Nahmtante YABOURI**  
Directeur de l'UNREC au Togo



Directeur de publication  
**Aliou Mamadou Dia**  
.....  
Coordonnatrice de rédaction  
**Fatoumata Binta Tidiane Diallo (OMS)**  
Appui technique  
**Serge Yapo (NU)**  
.....  
Ont contribué à ce numéro  
**Emile Kenkou (PNUD)**  
**Christine Coudour (PAM)**  
**Djatougbe Sefako Sossa (UNHCR)**  
**Essodina Abalo (OIT)**  
**Akossiwa Homefa Solange Fiaty (OMS)**  
**Issa Niang (OMS)**  
**Beriname Badjare (PAM)**  
**Etienne Banga (OIM)**  
**Akouavi Maboudou (ONUSIDA)**  
**Yves Watankata Nantille (UNESCO)**  
**Christelle Segbename (FAO)**  
**Dedevi Simoni Dakiche (UNFPA)**  
**Fessal Bako (CINU)**  
**Essi Fafa Soule (UNICEF)**  
**Schalom Amedin (UNREC)**  
**Kinvi Adodo Amoussou (NU)**  
**Christelle Matchum Kouogbe (OMS)**  
**Nadietou Daouda Zibilila (CINU)**  
.....  
Conception graphique  
**Safari Graphic Printing**  
Email: [safarigp@gmail.com](mailto:safarigp@gmail.com)  
Tél: +221 772 163 611



**Aliou Mamadou Dia**  
Coordonnateur résident a.i. du Système  
des Nations Unies au Togo

## Developpement économique et social au service du bien-être des populations: Ensemble... impactons!

**IMPACT!** C'est ainsi que le Système des Nations Unies au Togo a décidé de dénommer son Bulletin d'information.

En adoptant l'Agenda 2030 pour le développement durable en 2015, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont exprimé la nécessité de changer l'approche en mettant un accent particulier sur le développement d'un nouveau type de partenariat. En effet, considérant l'interconnexion entre les peuples, la prospérité, la planète et la paix, la réalisation de l'Agenda 2030 recommande une coopération accrue et innovante qui promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, partenariats nécessaires pour la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD). Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes partagés et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.

La réforme du système de développement des Nations Unies intervenue en 2018, met l'accent sur des interventions à fort impact en vue de promouvoir et accélérer la réalisation des ODD. Les agences des Nations Unies doivent, de ce fait, travailler ensemble pour tirer le meilleur parti des avantages comparatifs de chacune des organisations pour promouvoir de manière plus efficace la paix et l'entente entre les peuples ainsi que le développement économique et social au service du bien-être des populations. Travailler ensemble pour que le Système des Nations Unies (SNU) pris en tant qu'entité soit plus fort que la somme de ses composantes.

Un des domaines de matérialisation de cette approche commune vers l'impact, est la communication. Ce Bulletin intervient pour présenter les initiatives développées et/ou

soutenues par les agences du SNU au Togo. Il répond à une attente longtemps exprimée par tous les acteurs de mieux comprendre les interventions du SNU.

Ce premier numéro de notre bulletin trimestriel, **IMPACT**, est consacré aux partenariats que le Système des Nations Unies développe au Togo avec tous les acteurs.

**Partenariat avec les femmes.** Le 8 mars est dédié à la Journée internationale de la femme. C'est un rappel que les femmes ont les mêmes droits que les hommes et doivent participer de manière égale à la construction de la paix, de la sécurité et du développement. Pour les Nations Unies au Togo, ceci passe par l'autonomisation des femmes, l'inclusion socio-économique et la protection de leurs droits afin de leur donner les capacités pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

**Partenariat avec les jeunes.** Dans son rapport "Notre programme commun" publié en 2021, le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, considère que l'accélération de la réalisation des ODD exige d'être à l'écoute des jeunes et de travailler avec eux. Dans cette perspective, les Nations Unies au Togo entendent mettre en place cette année un cadre de dialogue avec les jeunes afin de s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations dans les processus de programmation et dans le développement et la mise en œuvre des projets. Déjà, un projet conjoint d'appui à la jeunesse pour la prévention de l'extrémisme violent est en œuvre sur lequel on peut bâtir des notions d'autonomisation et de résilience.

**Partenariat avec le secteur privé.** Le secteur privé est considéré comme le principal contributeur à la réalisation du programme de développement au Togo. A ce titre, les Nations Unies ont entamé un dialogue continu avec les acteurs du secteur en vue de dynamiser les rapports actuels et formaliser une coopération tendant au développement du secteur privé, tout en favorisant davantage son implication dans la réalisation des actions de développement, notamment à travers la promotion de l'inclusion sociale, de l'emploi équitable et du travail décent pour tous les travailleurs, y compris ceux vivant avec un handicap.

**Partenariat avec les organisations de personnes vulnérables.** Les Nations Unies ont développé, en 2018, une stratégie globale d'intégration du handicap afin d'assurer que les droits des personnes en situation de handicap sont systématiquement pris en compte dans les politiques et les programmes et d'instaurer une culture d'inclusion au sein du SNU. Au Togo, malgré les actions en cours en vue de l'inclusion des personnes vivant avec handicap, il reste beaucoup à faire. Il en va de même avec les PvVIH. Nous envisageons de travailler étroitement avec les organisations de défense des droits de ces catégories de personnes pour une meilleure prise en compte de leurs besoins afin de ne laisser personne de côté.

### Approches innovantes dans les partenariats traditionnels.

Avec les partenaires traditionnels du SNU, en l'occurrence le gouvernement, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile, la tendance est au

renforcement. Il faut, en effet, au jourd'hui un engagement plus systématique des Nations Unies avec le Parlement, les institutions de l'Etat et les autorités décentralisées pour soutenir la gouvernance et la participation de tous les acteurs dans les espaces de prise de décision en même temps que la promotion de la redevabilité.

De même, sous le leadership des autorités nationales, le SNU doit, de concert avec tous les autres partenaires, contribuer à améliorer la coordination de la gestion de l'aide à travers un partenariat plus étroit avec les institutions financières internationales, les banques de développement régionales, les fondations et la diaspora pour assurer un financement massif des ODD.

En attendant d'avancer progressivement sur ces chantiers, je voudrais remercier et féliciter le Comité Inter-agences pour la communication et le plaidoyer, présidé par la Représentante Résidente de l'OMS, qui a travaillé activement à produire ce 1er numéro d'**IMPACT**. Le Comité s'est engagé à en produire un tous les trois mois afin de démontrer la vitalité du travail du SNU, en synergie avec tous ses partenaires, pour accélérer la réalisation des objectifs pour le développement durable et de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

BONNE LECTURE!

## Dialogue entre le Premier Ministre et le SNU sur la mise en œuvre des ODD



■ Madame Le Premier Ministre en compagnie des Chefs d'agence du SNU représentés au Togo

Le 3 février 2022, l'équipe-pays du Système des Nations Unies (SNU) au Togo a échangé avec le Premier Ministre, Mme Victoire Dogbe.

Au cours de cette audience, le SNU a présenté ses principales réalisations en 2021 en appui à la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020- 2025 et recueilli les orientations stratégiques du gouvernement pour l'année 2022.

Les échanges ont permis au SNU de démontrer comment ses interventions, à travers les quatre axes du cadre de coopération 2019-2023, ont contribué à la réalisation de 9 des 10 ambitions de la Feuille de route gouvernementale en 2021. Le gouvernement a marqué sa satisfaction concernant la mobilisation du SNU dans la riposte contre la pandémie de Covid-19 et l'amélioration de l'accès aux soins et aux services sociaux de base en général ; la modélisation du système éducatif ; la promotion de la croissance et de l'employabilité des jeunes à travers les laboratoires d'accélération ; la promotion du genre et de l'inclusion...

*"Je félicite les Nations Unies pour le travail collectif ainsi que les efforts d'alignement et de complémentarité qui ont permis au gouvernement d'atteindre un taux de 30% de vaccination totale contre la Covid-19 à travers le pays"* a indiqué Mme Victoire Dogbe.

Au sortir de la rencontre, Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, Représentante Résidente de l'OMS au Togo, porte-parole des agences du Système des Nations Unies, a rappelé les orientations reçues de Mme le Premier Ministre. *"Ces orientations se résument en un mot : l'accélération avec l'inclusion de toutes les personnes et ne laisser personne pour compte"*. Cet appel à l'accélération répond aux défis et priorités identifiés par le gouvernement, notamment la situation sécuritaire dans la partie septentrionale du pays.

Notons que les Nations Unies au Togo développent avec le gouvernement, cette année, un nouveau cadre de coopération (2023-2026) destiné à assurer un alignement beaucoup plus stratégique de l'appui du SNU à la Feuille de route nationale visant à ne laisser personne de côté.

## Une convention de partenariat entre le SNU et le patronat pour la réalisation des ODD

Renforcer le partenariat entre le Système des Nations Unies (SNU) et le patronat togolais pour l'accélération et l'atteinte des ODD. C'est tout le sens de la rencontre d'échanges entre le Conseil National du Patronnat (CNP) et l'Equipe pays des Nations Unies tenue le jeudi 27 janvier 2022 au siège du CNP.



■ Le patronat togolais recevant les Chefs d'agence du SNU représentés au Togo

### Réaction

Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo  
Représentante  
Résidente de l'OMS



Conduisant la délégation onusienne composée des chefs d'agence du SNU au Togo, M. Aliou Mamadou Dia, Représentant Résident du PNUD et Coordinateur Résident par intérim a réaffirmé l'engagement et la volonté des agences du SNU à associer le secteur privé togolais en vue de l'atteinte des ODD.

Entouré de ses vice-présidents, de quelques membres du bureau, des présidents d'associations affiliées et de la direction exécutive de l'organisation patronale, le président du patronat M. Coami Sedolo Tamegnon se dit conscient de l'enjeu, *"Nous voudrions à cette occasion souligner qu'au-delà de la responsabilité sociétale d'entrepris, ce sont les Objectifs de développement durable (ODD), au nombre de 17, qui constituent aujourd'hui le chantier mondial des Nations Unies. Et le secteur privé du Togo n'est pas en reste. Mais ce que nous souhaitons avant tout, c'est de bénéficier d'un soutien ferme du Système des Nations Unies pour avancer sur ce chantier mondial"* a indiqué le président du patronat togolais.

A l'issue des échanges, les deux parties ont convenu de signer une convention de partenariat. Pour ce faire, une équipe conjointe SNU/CNP a été mise en place pour préparer les termes de la convention. Dès la signature de cette convention des commissions techniques pourront travailler sur des questions thématiques notamment liés à la santé, à l'éducation, à l'emploi des jeunes mais aussi à la promotion de l'investissement, en vue de soutenir le secteur privé pour une synergie d'actions dans le but d'atteindre les ODD au Togo.

**Nous avons renoué le contact avec le CNP et nous voulons que cette collaboration soit vraiment fructueuse à partir de maintenant ...**

*"Au nom du Coordinateur Résident par intérim, je voudrais exprimer ici toute notre satisfaction des résultats suite à cette rencontre d'échanges que le SNU a eue avec le patronat togolais. Cette rencontre a jeté les bases d'une coopération et d'une collaboration devant aboutir rapidement à des actions pratiques. Nous voulons que cette collaboration soit vraiment fructueuse à partir de maintenant. Que toutes les agences du Système des Nations Unies, tout le patronat avec ses entreprises puissent en bénéficier. Plusieurs domaines seront considérés et aucun secteur ne sera oublié. Cependant, nous allons prioriser parce qu'on ne peut pas les adresser tous au même moment."*

## Le SNU offre un lot de matériel et de médicaments aux réfugiés de la Côte d'Ivoire



■ Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation



■ RC a.i., Aliou Mamadou Dia



■ Représentante Résidente UNFPA TOGO, Josiane Yaguibou



■ Dr Hadja Aïssata Bâ Sidibé, Représentante Résidente UNICEF au Togo



■ Chef du Canton de Baguida

**L**e Système des Nations Unies au Togo a offert un lot de matériel et médicaments aux réfugiés de la Côte d'Ivoire. La cérémonie de remise officielle s'est déroulée à Avepozo en présence de Mme le Ministre des Affaires Sociales du Togo, du Coordonnateur Résident par intérim du SNU au Togo et des représentants des agences du SNU dont l'UNICEF, l'UNFPA, l'OIM, l'OMS et l'UNREC.

Cette opération de remise de dons vise à permettre aux réfugiés de répondre à leurs besoins immédiats dans le contexte difficile de la pandémie. Elle vient en complément de plusieurs autres initiatives tendant à apporter des solutions durables à la situation des réfugiés.

A la fin de la cérémonie de remise, les réfugiés ont remercié les autorités togolaises et tout le SNU et formulé quelques doléances à l'endroit des partenaires. Il s'agit notamment de l'équipement de la salle de divertissement, de la distribution de vivres et non vivres couvrant la période de 31 mars 2022 au 30 juin 2022 et de la facilitation de la réinsertion des réfugiés.

Il est à noter que le statut des réfugiés ivoiriens a pris fin le 30 juin 2022 au Togo. A cet effet, le UNHCR a convié tous les 835 réfugiés dans le camp d'Avepozo et 640 autres à suivre les recommandations du gouvernement Togolais en vue de leur intégration ou de leur retour en Côte d'Ivoire.

Rappelons que ces réfugiés sont arrivés au Togo depuis novembre 2011, à l'occasion de la crise post-électorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire. Ils ont bénéficié, pendant leur séjour, des appuis multiformes des autorités et du SNU pour leur prise en charge et leur intégration dans la société togolaise.

## Le Système des Nations Unies participe au reboisement du Togo

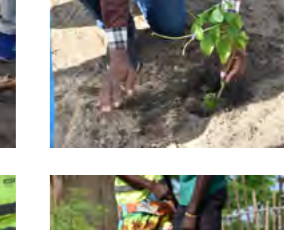
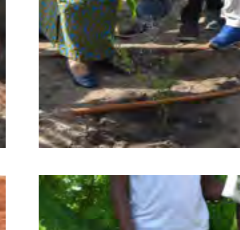
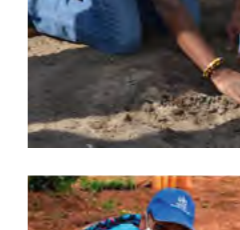
Dans le cadre de la célébration de l'édition 2022 de la campagne de reboisement initiée par le gouvernement togolais, les agences du Système des Nations Unies ont mis en terre, le 24 juin, une centaine d'arbres à Aného, dans la préfecture des Lacs. L'activité s'est déroulée en présence du Coordonnateur par intérim du SNU, Aliou Mamadou Dia et de nombreux Chefs d'agences.

**P**our contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable notamment l'ODD 13, l'Etat togolais s'est fixé pour objectif de reboiser le pays. Un milliard d'arbres doivent être plantés d'ici 2030.

Pour ce faire, le gouvernement encourage les opérations de reboisement et d'implantation de forêts à travers le Togo, qu'elles soient associatives, communautaires ou privées. C'est dans cette perspective que la mairie d'Aného et l'équipe pays des Nations Unies au Togo ont convenu de reboiser une forêt urbaine d'environ 1 hectare à travers la

mise en terre d'une centaine de plants. La mairie d'Aného vise à terme la création d'un jardin botanique constitué de plantes médicinales.

Afin de prévenir la dégradation des terres au Togo, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a octroyé au pays un financement de 5,4 millions de dollars américain (près de 3 milliards FCFA). "Si on n'investit pas dans les changements climatiques, on ne peut pas prospérer" avait expliqué Aliou Dia, Représentant Résident du PNUD, et Coordonnateur Résident par intérim du SNU à l'occasion de l'annonce de ce financement le 16 juin 2022.



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'agence spécialisée des Nations Unies qui mène les efforts internationaux vers l'élimination de la faim. Notre objectif est d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'assurer un accès régulier et suffisant à une nourriture de bonne qualité, permettant à tous de mener une vie saine et active. Rejoignez-nous pour construire un monde libéré de la faim et de la pauvreté.



**Mphumuzi Sukati**  
Représentant par intérim de la  
FAO au Togo

## Biographie

Monsieur Mphumuzi Sukati est un Administrateur public, économiste, médecin vétérinaire et un scientifique. Il est actuellement le fonctionnaire principal responsable de la nutrition et des systèmes alimentaires au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (FAORAF) à Accra, au Ghana travaillant pour les 47 pays de la région, dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience. Il est également le Représentant par intérim de la FAO au Bénin (2019- 2022) et au Togo. Avant de rejoindre le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, il était fonctionnaire principal responsable des politiques : économie, commerce et marketing au Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-IBAR), basé à Nairobi au Kenya. Avant de rejoindre l'UA-IBAR, il était économiste agricole au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), basé à Lusaka en Zambie.



■ RR a.i. de la FAO en visite auprès de la SCOOPS Noviva dans les lacs



■ Des jeunes à l'école de l'agroécologie dans la région Centrale

## Éliminer la pauvreté par l'innovation dans les systèmes alimentaires

Pour un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, la FAO développe des partenariats structurants pour promouvoir des systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, PLUS inclusifs, PLUS résilients et PLUS durables. Au Togo, ces partenariats inclusifs sont construits avec les organisations de la société civile, les organisations de producteurs, les universités, les instituts de recherche, etc., afin de parvenir aux 4 améliorations de la FAO: meilleure production, meilleure nutrition, meilleure environnement et meilleures conditions de vie, en ne laissant personne de côté.

### Des partenariats diversifiés vers les quatre améliorations

Les chercheurs des Universités du pays sont mis à contribution, aussi bien pour la production animale et végétale que la sauvegarde de l'environnement. Dans ce cadre, l'École supérieure d'agronomie



La FAO développe des partenariats structurants pour promouvoir des systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, PLUS inclusifs, PLUS résilients et PLUS durables.

a développé des curricula de formation en entrepreneuriat rural pour renforcer les capacités des centres de formation agricole. L'Institut supérieur des métiers de l'agriculture intervient dans la lutte intégrée contre la chenille légionnaire d'automne et l'efficacité des biopesticides. La faculté des Sciences, quant à elle, conduit des évaluations sur la biomasse et le potentiel de séquestration du carbone et des services écosystémiques des forêts communautaires.

Les structures techniques de l'Etat sont également sollicitées. Ainsi l'Institut togolais de recherche agronomique intervient dans le secteur de la transformation agroalimentaire pour permettre aux femmes de produire des biens sains et concurrentiels qui respectent les normes sanitaires requises. L'Institut de conseils et d'appui technique assure la démonstration des paquets technologiques auprès des producteurs, des éleveurs et des maraîchers à travers les champs-école paysans.

L'axe de collaboration la plus active est sans doute celui avec plus d'une trentaine d'organisations de producteurs et de la société civile, pour la fourniture des services directs diversifiés dans les communautés rurales. Ces organisations interviennent

sur les questions de restauration des écosystèmes forestiers, la production de plants, l'agroécologie, l'accès au marché et au marketing. 10 000 mille ha de forêts communautaires ont été ainsi restaurés et des milliers de jeunes et femmes agriculteurs/éleveurs ont été formés aux pratiques agro-écologiques et à la restauration des paysages forestiers. Plus de cinq mille petits agriculteurs ont été formés sur la gestion intégrée de la lutte contre la chenille légionnaire d'automne. 200 coopératives de femmes ont été formées dans le domaine de l'agroalimentaire, avec une facilitation d'accès au marché, à travers une vitrine installée pour l'exposition des produits agricoles localement transformés.

La FAO s'est inscrite dans une approche de faire-faire, de sorte que les questions de développement soient portées dans les communautés par les populations elles-mêmes.

Le secteur privé est un acteur privilégié dans le cadre du mécanisme un Pays un Produit (OCOP). De même, les communes jouent un rôle prépondérant dans le cadre de l'Initiative Ville verte (Green Cities Initiative).



## Mandat

Fondée en 1951, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la migration. Elle est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. L'OIM fait partie du Système des Nations Unies, en tant qu'organisation apparentée.

L'OIM vient en aide aux migrants dans le monde entier, en élaborant des réponses efficaces à la dynamique changeante de la migration. A ce titre, elle est une source clé de conseils en matière de politique et de pratique migratoires. L'Organisation œuvre dans des situations d'urgence, en développant la résilience de toutes les personnes en situation de déplacement, et en particulier celles en situation de vulnérabilité, ainsi qu'en renforçant les capacités des gouvernements à gérer toutes les formes et tous les impacts de la mobilité. Avec un Bureau au Togo depuis 2012, l'OIM appuie le gouvernement afin d'assurer une meilleure réponse aux défis liés à la gestion des flux migratoires. Concrètement, l'OIM met en œuvre des projets et initiatives visant une assistance au retour volontaire et à la réintégration durable des migrants togolais; la prévention et la lutte contre la migration irrégulière et la traite des personnes; la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, le renforcement des dispositifs de gestion intégrée des frontières et la gestion des données migratoires et l'appui à l'engagement de la diaspora.



**Abibatou Wane-Fall**  
Chef de Mission  
(Ghana-Togo-Bénin)

## Biographie

De nationalité sénégalaise, Mme Abibatou Wane-Fall est Cheffe de mission de l'OIM au Ghana (résidence), au Togo et au Bénin, depuis septembre 2020. Elle cumule près de 20 années d'expérience dans le soutien à la gestion des migrations. Auparavant, elle était cheffe de mission de l'OIM au Burkina Faso (août 2017 - août 2020), en Zambie (octobre 2014 - juillet 2017) et au Niger (2009 - 2014). Elle a également occupé divers postes au Bureau Régional de l'OIM à Dakar (Sénégal) et au siège de l'OIM à Genève (Suisse).

Madame Wane est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Politiques de l'Université de Sienne (Italie) et d'un Diplôme, d'Etudes Supérieures (DES) en Sciences Politiques (Relations Internationales) de l'Université de Genève. Elle s'exprime bien en français, anglais et italien.



■ Formation formateur sur le MIDAS à Niamey



■ Lancement du recensement des Togolais de la diaspora par le Ministre Prof. Robert Dussey

## Renforcer la gouvernance de la migration à travers des activités de renforcement de capacités et de partenariats multipartites

**Au** cours du premier trimestre 2022, l'OIM au Togo a été très active et a su mener des actions phares dans le cadre de l'ODD17. L'OIM a soutenu le gouvernement togolais à travers le renforcement de la sécurité frontalière et l'engagement de la diaspora.

### Renforcement de la sécurité frontalière : des séances de formation sur le Système d'information et d'analyse des flux migratoires (SIAFM/ MIDAS)

Dans le cadre d'un partenariat entre le Gouvernement Fédéral Allemand, le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et l'OIM, pour une meilleure gestion, des données migratoires aux postes frontaliers et le renforcement de la coordination régionale, dénommée "Renforcement de la sécurité aux frontières et de la résilience des communautés frontalières dans le Golfe de Guinée", l'OIM a organisé du 14 au 18 février 2022, à Niamey (Niger) un atelier de formation des formateurs sur le Système d'information et d'Analyse des Flux Migratoires (MIDAS).



(...) **Connaître le nombre exact de nos compatriotes résidant à l'étranger, disposer d'une base de données fiables et performantes permettant d'exploiter la structure, la qualité et la richesse de la diaspora togolaise afin d'en transformer l'actif démographique stratégique en dividende économique et social, dans l'intérêt de notre pays.**

**Prof. Robert Dussey**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur

Le MIDAS est un système d'information pour la gestion des frontières développé par l'OIM pour aider les Etats membres à améliorer la collecte et la gestion des données sur la migration.

Cette formation à l'attention du personnel des services de l'immigration du Togo et du Bénin vise à soutenir la collecte, le traitement et l'analyse des données sur les voyageurs et de contribuer ainsi à l'amélioration de la sécurité régionale dans le Golfe de Guinée. A la suite de la formation des formateurs, l'OIM Togo a initié en collaboration avec le ministère de la sécurité et de la protection civile un atelier de duplication de la formation aux utilisateurs du MIDAS du 7 au 11 mars 2022 à Kara. Elle a concerné les agents du service de l'immigration et service général en service aux postes des frontières de Kémérida, Soudou et Solla.

Consciente des défis sécuritaires liées à la migration, l'OIM continuera à accompagner les efforts du gouvernement pour améliorer la gestion des frontières et la coopération avec les pays frontaliers.

### L'OIM soutient une meilleure implication de la diaspora à travers l'appui au recensement des togolais de l'étranger

Le mardi 8 mars 2022, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, le Professeur Robert Dussey a officiellement lancé à l'Hôtel Sarakawa (Lomé) le projet de cartographie et de recensement des Togolais de l'extérieur.

Cette initiative, première du genre au Togo, permettra, selon le Ministre chargé des Togolais de l'Extérieur, "de connaître le nombre exact de nos compatriotes résidant à l'étranger, de disposer d'une base de données fiables et performantes permettant d'exploiter la structure, la qualité et la richesse de la diaspora togolaise afin d'en transformer l'actif démographique stratégique en dividende économique et social, dans l'intérêt de notre pays". L'opération permettra également de faire le point sur les compétences et expertises des Togolais de l'extérieur qui pourront concourir au développement du pays.

La cérémonie de lancement officiel s'est déroulée en présence de plusieurs partenaires techniques et financiers. M. Etienne Banga, Chargé du Bureau de l'OIM Togo, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet global visant à favoriser l'engagement de la diaspora afin de contribuer au développement socio-économique de leurs pays. L'initiative est soutenue à travers le Fonds de l'OIM pour le Développement (IDF).



Organisation  
internationale  
du Travail

## Mandat

L'OIT a pour vocation de promouvoir la justice sociale, les droits de l'homme et les droits au travail reconnus internationalement, poursuivant sa mission fondatrice : œuvrer pour la justice sociale qui est indispensable à une paix durable et universelle. Unique agence tripartite de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats Membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

L'OIT poursuit quatre (4) objectifs stratégiques à savoir :

- Promouvoir et mettre en œuvre les principes et les droits fondamentaux au travail,
- Accroître les possibilités pour les hommes et les femmes d'obtenir un emploi décent,
- Etendre le bénéfice et l'efficacité de la protection sociale pour tous,
- Renforcer le tripartisme et le dialogue social.



■ Atelier de formation des acteurs de l'économie informelle

Le Togo est admis au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 1960. Il est couvert par le Bureau Pays de l'Organisation internationale du travail (couvrant 5 autres pays notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Niger) avec lequel il a signé un protocole d'accord pour la mise en œuvre de son programme par pays de promotion du travail décent (PPTD).



**L'OIT mobilise des partenariats, notamment avec l'Union Européenne et la GIZ et poursuit son appui à ses mandats tripartites du Togo pour une protection sociale pour tous.**

## Extension de la protection sociale au Togo : l'OIT aux côtés du gouvernement

L'OIT s'est engagée, conformément au programme par pays de promotion de travail décent (PPTD, 2019-2022) à apporter son soutien au Gouvernement et aux partenaires sociaux du Togo pour l'accélération du processus d'extension de la sécurité sociale aux acteurs de l'économie informelle dont 97,7% ne bénéficient pas encore d'une couverture effective de sécurité sociale et de ce fait, ont été impactés par les effets socio-économiques de la pandémie de la Covid-19, situation qui a amené les autorités togolaises à initier des mesures alternatives comme le programme NOVISSI pour permettre à ces acteurs d'y faire face.

Dans ce sens, l'OIT a soutenu le processus d'adoption de la loi sur l'assurance maladie universelle en apportant son appui technique pour garantir l'adéquation des choix légaux par rapport aux normes internationales du travail, notamment la convention n°102 de l'OIT sur les standards minimums en matière de sécurité sociale. Cette loi a été adoptée le 18 octobre 2021 par l'Assemblée nationale du Togo.

En outre, un soutien technique a été également apporté pour la validation par la Caisse Nationale de Sécurité

Sociale (CNSS) des paramètres techniques et financiers pour le développement d'une assurance vieillesse pour tous les travailleurs, en particulier à ceux de l'économie informelle. Dans ce cadre, son intervention a facilité le dialogue social entre les organismes de gestion de la sécurité sociale et ces derniers.

Les capacités de plusieurs acteurs concernés ont été renforcés parmi lesquels 117 maires représentant toutes les communes du Togo ont été sensibilisés et formés sur les concepts de sécurité sociale. 122 responsables de l'ensemble des chambres régionales de métiers et 145 membres des organisations professionnelles de transporteurs routiers, couturiers(ières) et coiffeurs(euses), des unions et groupements de producteurs de coton et de café-cacao ont été outillés sur les principes de la sécurité sociale, les procédures et modalités d'affiliation.

L'OIT mobilise des partenariats, notamment avec l'Union Européenne et la GIZ et poursuit son appui à ses mandats tripartites du Togo pour une protection sociale pour tous.



**Frédéric Lapeyre**

Directeur Bureau pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo

## Biographie

Frédéric Lapeyre dirige le Bureau Pays de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo. Il est responsable au niveau du Bureau régional de l'OIT, des questions de transition vers l'économie formelle. Il était auparavant chef de l'Unité sur l'économie informelle au département des politiques de l'emploi de l'OIT au sein de laquelle il supervisait des programmes de recherche sur la transition vers l'économie formelle et le travail décent. Il soutenait les processus de formulation de politiques nationales de formalisation dans de nombreux pays, notamment africains. Il est titulaire d'un Doctorat en études du développement de l'Université catholique de Louvain (UCL) et d'un DEA en Etudes comparatives sur le développement (EHES-Paris). Avant de rejoindre l'OIT, il était professeur à l'UCL (Université catholique de Louvain), Président de l'Ecole doctorale en études du développement pour les universités francophones de Belgique, membre du projet d'histoire intellectuelle des Nations Unies et Fulbright Post doctoral fellow à la Brown University (Watson Institute for International Studies).





## Mandat

Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des Etats membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un "état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".



■ Les équipes de vaccination s'activent sur le terrain



■ Remise d'une ambulance et des tests antigéniques au Ministère de la Santé via un financement de l'Union Européenne



**Ce partenariat a permis de former plus de 600 agents du personnel infirmier et sage-femmes sur la prévention des infections et à la prise en charge des patients atteints de la Covid-19.**

### L'OMS Togo développe un partenariat multiforme au bénéfice de la santé et du bien-être des populations

Le partenariat pour la réalisation des ODD est une préoccupation majeure pour le Bureau de l'OMS basé au Togo. Multiforme, ce partenariat est noué au grand bénéfice de la santé et du bien-être des populations. Le Bureau de l'OMS au Togo magnifie l'excellente collaboration avec les autorités togolaises, particulièrement le Ministère de Santé du Togo où des interventions coordonnées et harmonisées ont permis de venir à bout des urgences sanitaires, notamment la riposte à la pandémie Covid-19. L'OMS a équipé le laboratoire national pour lui permettre de réaliser les séquençages des échantillons pour l'identification des variants.

En vue d'améliorer la qualité des soins de santé, l'OMS, sur financement de la Banque Mondiale, a équipé 14 écoles de formation des personnels paramédicaux en matériel pédagogique, informatique et de vidéoconférence. Ce partenariat a permis de former plus de 600 agents du personnel infirmier et sage-femme sur la prévention des infections et la prise en charge des patients atteints de la Covid-19.

En effet, l'un des facteurs importants pour l'amélioration de l'état de santé de la population est la disponibilité d'un personnel bien qualifié dans les structures sanitaires. C'est pourquoi l'OMS Togo a utilisé les fonds "Pandemic Emergency Financing Facility (PEF)" de façon efficace et efficiente, en assurant la fourniture d'équipements aux centres de formation.

Le partenariat du Bureau a été également renforcé avec notamment l'appui de l'USAID qui a permis à l'OMS de déployer des vaccinobus pour rapprocher les populations des équipes de vaccination lors de la troisième campagne nationale accélérée de vaccination.

Ce partenariat s'est également manifesté dans le financement de la recherche portant sur une étude séroprévalence du Sars-Cov-2 en collaboration avec le Centre de formation et de recherche en santé publique. Les résultats de l'enquête SARA (Service Availability Readiness Assessment) ont également révélé une évolution dans la disponibilité des services au niveau du système, même s'il reste encore des défis à relever.

Avec l'appui technique et financier de l'OMS, une seconde enquête STEPS, après celle de 2010, a été réalisée sur l'étendue du territoire national togolais. Cette enquête, qui permet la disponibilité d'un registre complet, porte sur l'identification des facteurs de risque des maladies non transmissibles (MNT) au Togo.

Le leadership du Bureau de l'OMS en tant que chef de file des PTF dans le domaine de la santé n'a pas fait défaut et s'est consolidé particulièrement avec l'EU, l'AFD, l'OIF, l'Allemagne, les USA et le Brésil et qui s'est concrétisé par la mobilisation des ressources et l'identification des pistes de collaboration.



**Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo**  
Représentante  
Résidente de l'OMS au  
Togo

## Biographie

Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), première Conseillère technique en santé du gouvernement et cheffe de file des partenaires santé. De nationalité Guinéenne, elle est diplômée de la Faculté de Médecine de Conakry, Maître ès Sciences et PhD en Santé Publique et Médecine Communautaire de l'Université de Montréal (première femme africaine). Elle a occupé différentes fonctions en Guinée avant d'entamer sa carrière internationale en 1992, avec le projet conjoint Système des Nations Unies et la Banque mondiale ENHR (Recherche nationale Essentielle en Santé) et BHA (Meilleure Santé en Afrique). A partir d'octobre 1999, elle a rejoint le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique (AFRO) comme Conseiller Régional pour la Planification, Monitoring et l'Evaluation. Sa carrière de Représentante Résidente de l'OMS a commencé en 2004, successivement:

- Angola (2004/2008) : 1ère femme à occuper ce poste dans les "BIG Four"
- Mali (2008-2012)
- Congo (2012-2018)
- Togo (2018 à ce jour)

Durant près de 23 années à l'OMS, ses habilités techniques, diplomatiques et de gestion des crises dans l'humilité lui ont valu des reconnaissances par tous les gouvernements et les Partenaires.



## Mandat

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a été établi en vertu de la résolution 1994/24 du 26 juillet 1994 du Conseil économique et social (ECO SOC) pour "entreprendre un programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida, fondé sur la co-maîtrise, la planification et exécution collaboratives, et un partage équitable des responsabilités" avec six organisations coparrainantes du Système des Nations Unies, à savoir le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, l'UNESCO et la Banque mondiale. Se sont joints à ce groupe l'ONU DC en 1999, l'OIT en 2001, le PAM en 2003, le HCR en 2004 et ONU Femmes en 2010.

La résolution 1994/24 de l'ECOSOC comporte les six objectifs suivants : (i) assurer la conduite d'une action mondiale contre l'épidémie; (ii) promouvoir et réaliser un consensus mondial d'orientation et d'approches programmatiques ; (iii) renforcer la capacité à surveiller l'évolution des tendances et à faire en sorte que des politiques et des stratégies appropriées et efficaces soient appliquées au niveau des pays ; (iv) renforcer la capacité des gouvernements nationaux à élaborer des stratégies nationales globales et à mettre en œuvre des actions efficaces contre le VIH/Sida au niveau des pays ; (v) favoriser une large mobilisation politique et sociale poussant à réagir, y compris préventivement, au VIH/Sida au sein des pays ; (vi) préconiser un plus grand engagement politique dans la riposte à l'épidémie, au niveau mondial et des pays, notamment par la réunion et l'affectation de moyens suffisants.



**Dr Eric Verschueren**  
Directeur Pays  
ONUSIDA au Togo

## Biographie

De nationalité belge, le Dr Eric Verschueren est le Directeur Pays d'ONUSIDA au Togo depuis août 2019. Ce médecin spécialiste en santé publique a plus de 34 ans d'expérience en Afrique, dont 15 ans avec ONUSIDA. Il a ainsi occupé les postes de médecin et de chef de mission de MSF Belgique au Soudan, au Tchad et en République Démocratique du Congo et de conseiller technique principal et chef d'équipe à la coopération technique allemande (GIZ) en Mauritanie et en ROC. Il a travaillé depuis 2007 à ONUSIDA comme Directeur Pays au Niger et comme conseiller technique en Afrique du Sud et au Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar. Il a également conduit plusieurs missions de plus courte durée en Afrique.



■ Distribution d'équipements contre la Covid-19



■ Distribution d'équipements contre la Covid-19



**Nous, ensemble, avec les autres agences du SNU, à travers l'équipe conjointe sur le VIH, contribuons à la mobilisation de l'assistance technique dont le pays aura besoin pour la mise en œuvre du PSN.**

## Un partenariat multiforme en vue de mettre fin au Sida en tant que menace de santé publique à l'horizon 2030

**L**e Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) est une initiative conjointe innovante de la famille des Nations Unies, qui rassemble les efforts et les ressources de 11 organismes des Nations Unies. Le Programme commun est coordonné par le Secrétariat de l'ONUSIDA. La mission de l'ONUSIDA est de conduire et inspirer le monde pour parvenir à l'accès universel, à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien. Pour cela, l'ONUSIDA s'attèle à unir les efforts du système des Nations Unies, la société civile, les gouvernements nationaux, le secteur privé, les institutions internationales et les personnes vivant avec et les plus affectées par le VIH. Il s'agira d'élever la voix en solidarité avec les personnes les plus touchées par le VIH dans la défense de la dignité humaine, les droits humains et l'égalité des sexes. L'ONUSIDA s'attèle également à mobiliser les ressources politiques, techniques, scientifiques et financières et nous tenir responsables des résultats. L'autre intervention consiste à fournir aux agents du changement des informations stratégiques et des preuves pour agir et s'assurer que les ressources sont allouées là où elles auront le plus d'impact et à soutenir le leadership à l'échelle du pays pour des réponses durables.

Le travail de l'ONUSIDA est actuellement guidé par deux documents : La stratégie mondiale de l'ONUSIDA 2021- 2026 : Mettre fin aux inégalités, Mettre fin au sida, et la Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida. La Stratégie actuelle est une nouvelle approche ambitieuse. Elle concentre son action sur les inégalités afin de résorber les fractures qui empêchent d'avancer

vers l'éradication du sida. Cette stratégie cherche à réduire les inégalités qui nourrissent l'épidémie de sida et accorde la priorité aux personnes qui n'ont toujours pas accès à des services vitaux. Les actions prioritaires et les objectifs ambitieux qu'elle définit reposent sur des preuves. Ils sont pensés afin de permettre à chaque pays et à chaque communauté de combler son retard en vue de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique à l'horizon 2030.

### Mobilisation de tous les secteurs pour la mise en œuvre du PSN

Au niveau national, la mise en œuvre du Plan stratégique national requiert la mobilisation et la participation de différents types d'acteurs dont les rôles sont complémentaires. ONUSIDA joue un rôle important de mobilisation : d'abord des acteurs gouvernementaux, notamment le ministère de la santé ; le Parlement, en particulier à travers les commissions santé et lois ; les Collectivités territoriales, aussi bien les villes, que les localités rurales ; le secteur communautaire qui joue un rôle important dans la mise en œuvre mais aussi dans le plaidoyer. Les organisations des PVVIH, celles issues des populations clés ou encore les réseaux et plateformes d'organisations de la société civile contribueront à faciliter la mobilisation de ce secteur. Le secteur privé et les partenaires techniques et financiers accompagnent la mise en œuvre du Plan stratégique national. Nous, ensemble, avec les autres agences du SNU, à travers l'équipe conjointe sur le VIH, contribuons à la mobilisation de l'assistance technique dont le pays aura besoin pour la mise en œuvre du PSN.



## Mandat

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) est la première organisation humanitaire mondiale de lutte contre la faim, fournissant une aide alimentaire dans les situations d'urgence et travaillant avec les communautés pour améliorer la nutrition et renforcer la résilience. Alors que la communauté internationale s'est engagée à éradiquer la faim, à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition d'ici 2030 (Objectif de Développement Durable 2 "Faim Zéro"), les conflits, le changement climatique, les catastrophes, les inégalités, et plus récemment la pandémie de Covid-19 et la crise en Ukraine, font qu'une personne sur neuf dans le monde ne mange toujours pas à sa faim.

Le PAM œuvre dans 117 pays pour "Sauver des vies" en apportant une assistance alimentaire aux personnes déplacées par les conflits et réduites au dénuement suite à une catastrophe et "Changer des vies" en améliorant la nutrition des femmes et des enfants, en soutenant les petits agriculteurs pour augmenter leur productivité et réduire leurs pertes, en aidant les pays et les communautés à se préparer aux chocs climatiques et à y faire face, et en renforçant le capital humain par le biais de programmes d'alimentation scolaire. Pour ses efforts de lutte contre la faim, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de paix dans les zones touchées par les conflits et pour avoir joué un rôle moteur dans les efforts visant à empêcher l'utilisation de la faim comme arme de guerre, le PAM a reçu le prix Nobel de la paix en 2020.



**Aboubacar KOISHA**  
Représentant Résident et  
Directeur Pays PAM au Togo

## Biographie

De nationalité guinéenne, M. Aboubacar Koisha est le Représentant Résident et Directeur Pays du Programme Alimentaire Mondial au Togo depuis le 1er janvier 2021. Economiste de formation, il jouit d'une expérience professionnelle de 22 ans, dont 18 avec le PAM, dans des opérations d'urgence et des programmes de développement/Sécurité alimentaire et nutritionnelle, suivi et évaluation. Il a notamment travaillé au Sénégal, au Ghana, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée. Il a aussi appuyé plus de vingt bureaux de pays du PAM, en Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment dans la préparation de leurs plans stratégiques de pays et leurs cadres de suivi et évaluation.



■ Distribution de Vivre ANPC



■ Remise de matériel ANSAT

**L'Agenda 2030 affirme clairement que le développement durable ne sera possible que grâce à des partenariats efficaces**



**Fidèle à cet esprit, le PAM Togo a renforcé les capacités de ses partenaires gouvernementaux et acteurs nationaux dans le suivi et l'évaluation de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire et la coordination des mécanismes de préparation et de réponse aux urgences au niveau national.**

**D**ans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique Pays intérimaire 2021-2022, le PAM Togo a renforcé les capacités de ses partenaires nationaux et des acteurs de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes dans le suivi, l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire, la fourniture de la distribution alimentaire d'urgence et la coordination des mécanismes de préparation et de réponse aux urgences au niveau national.

Grâce à la fourniture d'équipements et l'organisation d'ateliers et de séances de formation, le mécanisme national de collecte et d'analyse des données dans les situations d'urgence a été renforcé, notamment en élaborant un registre humanitaire commun et harmonisé pour l'enregistrement des populations affectées par des chocs ainsi qu'un questionnaire d'évaluation rapide de vulnérabilité post-catastrophe, digitalisé via l'application KoboCollect.

Le PAM a travaillé en étroite collaboration avec l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) pour identifier, cibler et fournir une assistance alimentaire d'urgence via la distribution de vivres et de cash à 10.000 personnes vulnérables affectées par les inondations dans les régions Maritime, Savanes et Kara.

Le PAM a également mené des activités de renforcement des capacités du personnel de l'ANPC et de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) en matière de logistique et de gestion des entrepôts. Une première action a permis de former une trentaine de magasiniers et responsables de la section logistique des partenaires gouvernementaux. Dans un deuxième temps, le PAM a fait le point sur les besoins spécifiques en petit matériel (palettes, balances électriques, dosimètres, pulvérisateurs, transpalettes et machines à coudre) pour équiper les magasins gouvernementaux et permettre une meilleure qualité de stockage des denrées.

La compétence logistique du PAM a également été mise en avant dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation pour l'assistance aux populations affectées par la pandémie de Covid-19. Le PAM a été contacté pour la livraison de lots de

vêtements donnés par le gouvernement japonais à la population ciblée dans 36 préfectures des 5 régions du pays. Le PAM a géré toute l'opération en recrutant des transporteurs, en suivant les camions jusqu'à leur destination, etc.

De plus, pour soutenir le développement d'une réponse nationale cohérente aux urgences, le PAM s'est fortement impliqué dans l'élaboration et la mise à jour de la matrice du Plan national de contingence logistique en collaboration avec le système des Nations Unies et les partenaires humanitaires au Togo.

En parallèle, le PAM a renforcé les capacités de ses partenaires nationaux, notamment la Direction des statistiques, de l'information et de la documentation agricoles (DSID) et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) dans l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo. Plus spécifiquement, le PAM a financé la réalisation d'études semestrielles sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (études SAN) dont les résultats fournissent des données de référence pour l'établissement du rapport régional Cadre harmonisé sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.



## Mandat

Établi au Togo depuis 1966, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) signe, le 21 mars 1977, un accord de coopération dénommé CPD (Country Programme Document/Document Programme de Pays).

Le Programme de Pays 2019-2023 porte sur 3 piliers à savoir : i) Renforcer la gouvernance et l'État de droit et consolider la paix ; ii) Œuvrer à la croissance pour tous et l'accès de tous aux services de base et iii) Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes.

Les aspects environnementaux, à l'instar d'autres thématiques telles que les droits humains, le genre et le VIH/Sida, font l'objet non seulement d'une intégration systématique dans chacun des axes, mais également d'une prise en compte spécifique dans la mise en œuvre des activités.



**Aliou Mamadou Dia**  
Coordonnateur  
résident ai,  
Représentant résident  
du PNUD au Togo

## Biographie

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, Aliou Mamadou Dia est le Représentant Résident du PNUD au Togo. M. Dia dispose de près d'une vingtaine d'années d'expérience et de pratique dans le domaine du développement durable en Afrique avec le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies. Au cours des dernières années, il a travaillé et soutenu plus d'une trentaine de bureaux pays du PNUD en Afrique et ailleurs dans le domaine de l'environnement, des changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et le relèvement, la réponse aux crises dans les situations d'urgence complexes et l'accès à l'énergie grâce aux énergies renouvelables. Depuis le 15 septembre 2021, M. Dia assure l'intérim de la Coordination du Système des Nations Unies au Togo à la suite du départ de M. Damien Mama.



■ Photo de famille après la cérémonie de remise de prix

## Promouvoir l'excellence académique de la jeune fille

**P**romouvoir l'excellence académique et le leadership chez les jeunes filles togolaises, tel est le défi que s'est lancé le PNUD depuis 2017.

Le 22 février 2022, l'organisation a primé les 60 meilleures filles admises au BAC II de toutes les régions du Togo, pour le compte de l'année scolaire 2020-2021. Elles ont reçu chacune un ordinateur portable et des accessoires pour un coût global de 46.236.762 FCFA.

*"Bâtir une nation prospère, c'est investir dans l'éducation. Construire un pays dans lequel le développement est effectif, c'est donner la chance à tout le monde et encourager les garçons et les filles d'aujourd'hui à ne pas sacrifier leurs rêves de leaders de demain",* a expliqué, lors de cette cérémonie de remise de prix Mactar Fall, Représentant Résident adjoint du PNUD. Ayaba Mawulolo Edmonde Zinsou, l'une des récipiendaires de ce programme



**(...) les dernières statistiques indiquent qu'en 2020-2021, le taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire est de 71,4% pour les filles et de 81,9% pour les garçons. Au second cycle du secondaire, ce taux est de 28,2% pour les filles et de 42,2% pour les garçons.**

**Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma**  
Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

d'excellence académique, a déclaré, toute contente: *"On est fière. On a mérité ça. On a beaucoup travaillé, parce que ce sont des temps de dur labeur et de détermination"* avant d'ajouter qu'*"il faut être passionné par ce que tu fais pour mériter ce prix. J'encourage nos jeunes sœurs à être laborieuses et à travailler"*.

Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma, Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, s'est réjoui des résultats obtenus ces dernières années en matière d'éducation de la jeune fille. En 2017-2018, on comptait plus d'une fille pour un garçon dans l'enseignement primaire et près de 9 filles pour 10 garçons dans le premier cycle du secondaire. Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la représentation des filles dans les filières industrielles est passée de 5,3% en 2013-2014 à 7% au cours de l'année scolaire 2017-2018. Ces dernières années, les filles représentent plus de 30% des élèves ayant obtenu des mentions "Très

bien" et "Bien", au BAC II, toutes séries confondues. En 2021, la meilleure performance des filles était de 18,92 contre 18,42 en 2020.

En dépit de ces avancées *"des défis persistent, surtout en termes de maintien dans le cursus et d'orientation selon les filières de formation"* a reconnu madame le ministre. Si la parité entre la scolarisation des filles et celle des garçons est réalisée dans l'enseignement primaire, des écarts continuent de se faire remarquer dans les cycles supérieurs. Ainsi, les dernières statistiques indiquent qu'en 2020-2021, le taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire est de 71,4 pour les filles et de 81,9 pour les garçons. Au second cycle du secondaire, ce taux est de 28,2 pour les filles et de 42,2 pour les garçons.

L'octroi des bourses d'excellence aux meilleures bacheliers s'inscrit ainsi dans une logique de création d'un cadre favorable à l'excellence scolaire et académique des jeunes filles des collèges, lycées d'enseignement général et technique et des universités du Togo.



## Mandat

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. L'UNESCO cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. Les programmes de l'UNESCO contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.



**Dimitri SANGA**  
Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)-Dakar(Sénégal)

## Biographie

De nationalité canadienne, Monsieur Dimitri Sanga est le Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) à Dakar depuis le 1er septembre 2018 et Directeur par intérim du Bureau régional et multisectoriel de l'UNESCO à Abuja depuis le 1er janvier 2021. A ce titre, il est Représentant de l'UNESCO auprès des quinze pays d'Afrique de l'Ouest dont le Togo.

Depuis son intégration au système des nations unies en 2005, Monsieur Sanga a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) à Addis Abeba en Ethiopie, entre 2005 et 2013. De 2013 à 2018, il est nommé Directeur et Représentant du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, basé à Niamey (Niger).

Monsieur Dimitri Sanga est titulaire d'un Doctorat et d'un Master en Economie avec spécialisation en économétrie de l'Université Laval (Canada), ainsi que d'un diplôme d'ingénieur en Science et technologie du bois, de la même institution.



■ Photo de famille des participants à l'atelier de lancement de la phase 3 du projet UNESCO-CFIT au Togo, présence du Directeur des Formations au Ministère des Enseignements

## AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE L'Unesco lance la phase 3 du projet CFIT au Togo

**Le** Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat a lancé le 22 avril 2022 à l'hôtel Sarakawa la Phase 3 du projet UNESCO-CFIT au Togo. La cérémonie a été présidée, au nom du ministre des enseignements par M. BIYAO Kokou, Directeur des Formations, Point Focal du projet UNESCO-CFIT. Il était entouré du Secrétaire Générale de la Commission Nationale Togolaise pour l'UNESCO M. AGBOH Koffi Michel et de M. Lamine SOW, représentant le Directeur du Bureau Régional multisectoriel de l'UNESCO à Abuja. Le projet UNESCO-CFIT consiste à améliorer la formation des enseignants par les Techniques de l'Information et de la Communication (TIC). Le Togo n'a pas connu la phase 1, mais est rentré dans la phase 2 du projet. CFIT est le Fonds Chinois en dépôt à l'UNESCO à Paris en France.

Lancé le 8 novembre 2016, le projet UNESCO-CFIT phase 2 au Togo vise à atteindre l'ODD4 qui est d' "assurer



Après la mise en œuvre réussie de la deuxième phase du projet, le Togo a bénéficié d'une troisième phase pour la période 2022-2023.

*l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie".*

L'ODD 4 ne peut pas être atteint sans l'intégration des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) dans les dispositifs de formation. C'est à ce défi que répond le projet UNESCO-Fonds en Dépôt Chinois (CFIT), dont l'objectif des deux phases est "l'amélioration de la formation des enseignants pour combler le déficit qualitatif de l'éducation en Afrique".

*"Sur le terrain il y a diverses sortes d'enseignants: des enseignants qui ont bénéficié de la formation initiale dans un centre de formation, et des enseignants bénévoles qui entrent directement dans les centres. Pour tous les enseignants en fonction, il faut un renforcement des capacités; il faut également former les nouveaux arrivants. Face au nombre important d'enseignants et en l'absence d'infrastructure de formation, la Chine et l'UNESCO font la promotion de la formation avec les TIC qui répond à l'ODD4. Ici au Togo, deux activités principales ont été menées: la formation des enseignants formateurs chargés de dupliquer la formation, et l'équipement des centres de formation tels que les écoles normales des instituteurs, l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpame et l'Institut National des Sciences de l'Education à l'Université de Lomé qui ont bénéficié du matériel informatique*

*pour la formation dans ce sens", a souligné M. Agboh Koffi Michel, Secrétaire Générale de la Commission Nationale pour l'UNESCO.*

Le Togo qui veut étendre la formation à tous les enseignants du pays a été élu pour la phase 3 du projet. Lamine Sow chargé du bureau régional de l'UNESCO d'Abuja a réitéré le soutien de l'UNESCO pour que la mise en œuvre du projet aboutisse à des résultats probants. En lançant les travaux, M. Biyao Kokou, représentant le ministre a appelé les acteurs à la mobilisation pour la réussite de la phase 3. Il a notamment invité l'équipe nationale et les 39 experts à se mobiliser pour être à la disposition de la phase 3 du projet.

*"Pour accélérer l'introduction des TIC dans son système éducatif, le Togo vient de se doter d'une politique d'intégration des TIC dans l'éducation. Ce projet a pu aboutir grâce à l'appui financier de l'UNESCO auquel je voudrais encore une fois réitérer mes remerciements pour son appui constant. Ainsi dans la mise en œuvre de la phase 3, nous porterons cependant la plus grande attention à l'identification de tous les leviers qui catalysent l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques notamment la formation d'un grand nombre d'enseignants. Nous serons également attentifs en regardant de près les facteurs porteurs ou les causes de blocage pour les éliminer et avancer vers des résultats probants" a-t-il lancé. Cette phase ainsi lancée durera deux ans.*



## Mandat

L'UNFPA est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Notre mission est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.



**Josiane Yaguibou**  
Représentante  
Résidente de l'UNFPA  
au Togo

## Biographie

Madame Josiane Yaguibou, Représentante Résidente de UNFPA Togo est une fervente partisane des droits et choix pour tous. Elle a dirigé le programme de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) pendant plus de quinze ans, y compris dans des contextes humanitaires complexes. Transformer la vie de millions de personnes, en particulier celle des filles, être la voix des sans voix et des laissées pour compte est sa vocation.

En sa qualité de Représentante Résidente, Madame Yaguibou a conçu et mis en œuvre avec succès des programmes axés sur la population et le développement, ainsi que sur la santé sexuelle et reproductive au Mali et au Togo.

## Le partenariat, une réponse globale aux problématiques de développement



**En réalité, l'ODD 17 est plus qu'un objectif Il est l'instrument avec lequel il nous sera possible de réaliser tous les 16 autres ODD.**

**Dr Natalia Kanem**, Directrice Exécutive de UNFPA

### Mot introductif de la Représentante Résidente de UNFPA Togo, Mme Josiane Yaguibou

Aujourd'hui, à moins de dix ans de l'échéance des ODD alors qu'il ne reste que moins de 10 ans pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, un effort mondial ambitieux est nécessaire pour revitaliser le partenariat mondial si indispensable à la réalisation du développement durable.

A en croire Dr Natalia Kanem, Directrice Exécutive de UNFPA, *"En réalité, l'ODD 17 est plus qu'un objectif. Il est l'instrument avec lequel il nous sera possible de réaliser tous les 16 autres ODD"*.

L'UNFPA travaille avec les gouvernements, en partenariat avec les autres agences du système des Nations Unies ainsi que les Organisations de la Société Civile pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, - en particulier l'Objectif 3 sur la santé, l'Objectif 4 sur l'éducation et l'Objectif 5 sur l'égalité des sexes. L'UNFPA s'associe à divers acteurs, notamment des entreprises, des établissements universitaires, des gouvernements et des organisations de mise en oeuvre au niveau local



■ Démarrage RGPH5 Agent Cartographe



■ Agent recenseur

### La réalisation des objectifs de développement durable nécessite des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile

La démarche partenariale de l'UNFPA fait donc intervenir une large gamme d'acteurs. On peut citer les partenaires publics dont le gouvernement et les parlementaires, la société civile et le secteur privé.

### LE PARTENARIAT EN ACTION AUTOUR DU RGPH-5

UNFPA, Chef de file des partenaires du RGPH-5, champion de l'appui au Plaidoyer, Communication et Mobilisation des ressources du recensement L'Objectif 17 appelle également à accroître *"la disponibilité de données de haute qualité, opportunes et fiables"*. L'UNFPA joue un rôle clé en matière d'appui technique et financier aux recensements, aux enquêtes démographiques et de santé et aux autres opérations de collecte, d'analyse et de diffusion de données de grande envergure.

Au Togo, c'est un partenariat multiforme qui lie le gouvernement à l'UNFPA et à plusieurs partenaires techniques et financiers pour la réalisation du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). En sa qualité de chef de file des partenaires techniques et financiers autour du RGPH-5, l'UNFPA accompagne activement le Togo dans la réalisation de cette opération d'envergure nationale. Au cours des dernières années, il a ainsi fourni divers appuis à la fois technique, matériel, financier, mais aussi en termes de communication, plaidoyer, et mobilisation des partenariats stratégiques et de ressources. Le RGPH demeure la seule opération qui permet de disposer de données fiables et désagrégées indispensables à l'élaboration des politiques et projets de développement. Le partenariat a permis d'obtenir, entre autres, les résultats suivants :

- Un plaidoyer auprès de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), avec l'appui du bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNFPA, qui a abouti à la mise à disposition du gouvernement togolais de 15.000 tablettes d'une valeur de plus de 1,3 milliard de FCFA pour la collecte numérique des données du RGPH-5 ;

- Une mobilisation de 550.000 euros auprès de la GIZ pour appuyer les activités de communication et de sensibilisation pour la mobilisation sociale et communautaire en faveur du RGPH-5 et de renforcement des capacités nationales pour la conduite efficace dudit recensement ;

- Une mobilisation de 100.000 dollars auprès du PNUD et de 75.000 dollars auprès du siège de l'UNFPA pour la mise à disposition d'un Conseiller Technique Principal permanent basé à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), aux fins du renforcement des capacités techniques des cadres nationaux et de l'assurance qualité de l'ensemble du processus du RGPH-5 ;

- Une mobilisation de 100.000 dollars auprès de l'UNICEF à l'acquisition des équipements informatiques, ainsi que 100.000 dollars promis pour la phase du dénombrement ;

- Des échanges techniques avec l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) ont abouti à une contribution de 15.000 dollars de francs CFA au financement du RGPH-5;

- Des rencontres bilatérales avec plusieurs autres partenaires potentiels du RGPH-5, notamment avec la Délégation de l'Union Européenne, les Ambassade de Chine, de Norvège, de Danemark, etc., se poursuivent en vue de combler le gap budgétaire de 1,9 milliard de F CFA.

Pour l'UNFPA, le partenariat reste la démarche privilégiée pour la transformation des peuples et un mode d'engagement pour la promotion du développement durable.



## Mandat

Défini par la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) a pour mandat la protection et l'assistance des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes, des apatrides et des retournés ainsi que la recherche de solutions durables à leur situation. Soixante-dix ans plus tard, depuis sa création, l'UNHCR continue d'intervenir dans les crises de réfugiés majeures en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Au Togo, le HCR est résolument tourné vers la recherche de solutions durables aux réfugiés, notamment le rapatriement volontaire et l'intégration locale.



**Monique Edo Mihoê Atayi**  
Cheffe de Bureau UNHCR au Togo

## Biographie

Mme Monique Edo Mihoê Atayi-Kuassi est le chef de bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Togo depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018. Mme Atayi-Kuassi jouit de 24 ans d'expériences professionnelles dont 8 années dans les missions de maintien de paix de l'Organisation des Nations Unies. Avant de prendre fonction au HCR Togo, Mme Atayi-Kuassi a successivement occupé les fonctions de :

- Electoral Officer, Coordonnateur de bureau de terrain à la MINUSCA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine) de juin 2014 à août 2017 ;
- Expert National en charge des Affaires administratives, juridiques et des Finances à la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) du Togo, de Janvier 2010 à mai 2014;
- Electoral Officer à la MONUC (Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo) d'avril 2005 à décembre 2009 ;
- Chargée de Programmes et d'Administration à GERDDES-TOGO (Groupe d'Etudes et de Recherche sur la Démocratie et le Développement économique et social, section Togo), de décembre 1998 à juillet 2004. Diplômée de l'ENA, Option Administration des Finances et titulaire d'une maîtrise en Sciences juridiques, Mme Atayi-Kuassi de nationalité togolaise, est mariée et mère de deux enfants.



■ Formation des agents gouvernementaux et du staff du HCR sur les procédures d'exemption



■ Visite de la délégation à la Primature et rencontre avec le Chef de Gouvernement

## Rapatriement volontaire et intégration locale: le HCR Togo pour des solutions durables aux réfugiés

L'opération du HCR Togo est résolument tournée vers la recherche de solutions durables aux réfugiés notamment le rapatriement volontaire et l'intégration locale. La mise en œuvre de ces solutions est possible grâce aux différents partenariats avec le gouvernement, contribuant ainsi à l'atteinte de l'ODD17.

### Mise en œuvre de la feuille de route sur la situation des réfugiés ivoiriens

Dans le cadre de la feuille de route sur la situation des réfugiés ivoiriens, plusieurs missions ont séjourné au Togo avec pour objectif de procéder à l'identification et à la validation des documents nécessaires pour la délivrance du passeport ivoirien, document indispensable pour la demande de carte de séjour togolaise privilégiée de 10 ans. Lors de la mission du 13 au 23 février 2022, 182 enfants réfugiés ont été touchés. Ce résultat a permis de renforcer les efforts du HCR pour l'intégration locale des réfugiés ivoiriens.



**A l'issue de ce premier trimestre, le HCR Togo est confiant quant à l'atteinte des objectifs concernant l'effectivité de la mise en œuvre des solutions durables. Nous sommes résolument disposés à accompagner les réfugiés ivoiriens à retrouver une dignité de vie, qu'ils choisissent de retourner chez eux ou de s'établir au Togo. Le Bureau du HCR Togo réitère toute sa reconnaissance au gouvernement togolais pour son accompagnement et son soutien indéfectible dans la protection des réfugiés vivant au Togo et la recherche de solutions durables à leur situation.**

Afin de mieux prendre en charge le cas des personnes voulant être exemptées dans le cadre de l'effectivité de la clause de cessation du statut de réfugié ivoirien, les agents d'éligibilité, les membres des commissions nationales pour les Réfugiés et de recours et le staff de protection du HCR Togo ont été formés sur les procédures d'exemption. Cette formation qui a eu lieu du 15 au 18 février 2022 a été facilitée par le Senior Protection Officer du Bureau Régional et le Durable Solution Officer du MCO.

### Les félicitations du HCR au gouvernement pour le partenariat étroit en faveur des réfugiés

Dans le cadre du suivi du programme du HCR, le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et la Représentation Multi pays Sénégal ont effectué une mission à Lomé du 24 au 26 février 2022.

La mission conduite par M. Xavier CREACH, Directeur Adjoint et Chef Service de Protection au HCR/RBWCA accompagné de Mme Monique EKOKO, Représentante du HCR Multi pays Sénégal couvrant le Togo, a été reçue en audience le 25 février 2022 par Mme Victoire

DOGBE, Premier Ministre du Togo. La délégation a félicité le gouvernement pour les efforts que le Togo déploie pour la protection internationale des réfugiés et la recherche de solutions durables à leur situation. Plusieurs points ont meublé les échanges. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de la feuille de route sur les solutions durables des réfugiés ivoiriens et la clause de cessation. La délégation a salué la facilitation du rapatriement volontaire par le gouvernement togolais et a plaidé pour l'obtention du permis de résidence pour les réfugiés ayant opté pour l'intégration locale.

Concernant le groupe des réfugiés ghanéens au Nord du Togo, le gouvernement a amorcé le processus de facilitation de la nationalité sur la base du droit de sol aux réfugiés qui sont éligibles. La mission a plaidé pour une accélération de ce processus et la délivrance de documents fondamentaux à ce groupe de population afin d'éviter les risques d'apatridie.

La délégation a également rendu visite au Ministre des Droits de l'Homme ainsi qu'au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation.



## Mandat

L'UNICEF travaille dans les endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Pour défendre les droits de chaque enfant où qu'il soit. Au Togo, depuis 1963, nous mettons tout en œuvre pour aider les gouvernements à répondre aux besoins essentiels des enfants et à favoriser leur plein épanouissement, de la petite enfance à l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins, l'UNICEF œuvre en faveur de la santé et de la nutrition des enfants, de l'eau salubre et de l'assainissement, d'une éducation de qualité et du développement des compétences, de la prévention du VIH et du traitement des mères et de leurs bébés, ainsi que de la protection des enfants et des adolescents contre la violence et l'exploitation.

Avant, pendant et après les urgences humanitaires, l'UNICEF est présent sur le terrain pour apporter une aide vitale et de l'espoir aux enfants et à leur famille. Apolitiques et impartiaux, nous ne pouvons cependant rester neutres lorsqu'il s'agit de protéger les droits des enfants et de sauver leur vie et leur avenir. Et nous n'abandonnons jamais.



**Dr Hadja Aissata BA SIDIBE**  
Représentante Résidente de  
l'UNICEF au Togo

## Biographie

Dr Hadja Aissata Bâ Sidibé a pris fonction à la tête de la représentation du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Togo en octobre 2019. De nationalité malienne, le Dr Bâ Sidibé était précédemment Représentante adjointe au bureau du Tchad où elle a assuré la coordination d'ensemble de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des programmes de l'UNICEF. Elle a occupé auparavant plusieurs postes de responsabilité dans différents pays dont le Cameroun, la Mauritanie, le Soudan et le Tchad pour le compte de l'UNICEF qu'elle a intégré en 1996.

Elle a travaillé pour le gouvernement de son pays au Mali aux différents niveaux de la pyramide sanitaire. Docteur Bâ Sidibé est diplômée de la Faculté de médecine de Bamako (Mali) et de l'Université d'Anvers (Belgique) en santé publique. La nouvelle Représentante Résidente est mariée et mère de quatre enfants.



■ Un agent de santé communautaire portant un masque VLISCO lors d'une séance de sensibilisation



■ Une équipe du dispositif des secours mobile en faveur des familles en situation de rue, en action

## Orabank et Vlisco African Company collaborent avec l'UNICEF pour soutenir les efforts en faveur des personnes vulnérables y compris des enfants



**Au 30 juin 2021, 437 enfants et familles en situation de rue à Lomé ont été formés en tant que pairs éducateurs et relais communautaires dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.**

Face à l'ampleur sans précédent de la crise provoquée par la pandémie de Covid-19, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au niveau mondial mobilise le secteur privé pour son implication dans les interventions permettant d'anticiper et d'atténuer les effets négatifs sur les enfants.

Ainsi, l'UNICEF au Togo a signé en 2020 deux conventions de partenariat pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en faveur des enfants au Togo. Une avec Orabank Togo et une autre avec la Vlisco African Company (VAC) Togo. Depuis, Orabank Togo et l'UNICEF au Togo collaborent pour soutenir les efforts du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation (MASPFA) et du Ministère de la Justice, pour la protection des personnes vulnérables, y compris des enfants en contact avec le système de justice.

16.293.000 F CFA ont été mis à disposition par Orabank Togo directement aux ONG ALAFIA/COLOMBE et Hals International pour renforcer le travail de suivi de la situation des personnes vivant en situation de rue à Lomé dont les enfants et les femmes, y compris l prise en charge psychosociale. Ceci a été réalisé grâce à l'intervention d'un dispositif de secours mobile. Plus de 917 personnes sans domicile fixe ont été ainsi suivies et prises en charge. Le dispositif a facilité le référencement d'au moins 228 personnes vers des services spécialisés de l'action sociale, santé ou justice/police. 18 interventions ont été réalisées dans les domiciles, sur instruction de la ligne Allo 1011 pour des situations de protection d'urgence des enfants.

Au 30 juin 2021, 437 enfants et familles en situation de rue à Lomé ont été formés en tant que pairs éducateurs et relais communautaires dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Ces pairs éducateurs ont, à leur tour, sensibilisé au moins 1 684 personnes en situation de rue à travers des flashmobs, des groupes de parole

et le bouche à oreille. Des actions de sensibilisation des populations vivant en situation de rue ont été également conduites à Tsévié et à Sokodé.

Ces activités ont été menées en liaison avec l'UNICEF et les partenaires gouvernementaux, notamment le Centre de Référence d'Orientation et de Prise en charge des Enfants en Situation Difficile (CROPESDI) et le Centre d'observation et de Réinsertion Sociale des Jeunes en Difficulté de Cacavelli (CORSJDC).

La convention avec la compagnie VAC Togo a permis à l'UNICEF de fournir un minimum de 10 160 masques en tissu, aux enfants en situation de rue et aux agents de santé communautaires de Kara et Savanes, régions où les indicateurs de mortalité infantile sont les plus bas.

Ces deux conventions rentrent dans le cadre du plan de travail Gouvernement du Togo-UNICEF. Selon la Représentante Résidente de l'UNICEF au Togo, Dr Aissata Bâ Sidibé, "Elles sont le reflet de notre conviction que le secteur privé est un creuset extraordinaire d'opportunités pour atteindre les ODD en faveur des enfants au Togo".





## Mandat

Le Centre Régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) a été créé par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1986 à Lomé au Togo, à la demande des Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) actuelle Union Africaine (UA). C'est le Centre Régional, branche du Bureau des Affaires du Désarmement des Nations Unies (UNODA) avec pour mandat de fournir un appui aux initiatives et aux efforts menés par les Etats membres des Nations Unies situés en Afrique en vue de mettre en œuvre des mesures de paix et de favoriser le désarmement. Le Centre appuie non seulement les Etats, l'Union Africaine mais aussi les Organisations sous régionales en renforçant les capacités et en fournissant l'assistance technique, matérielle et juridique nécessaire pour promouvoir une paix et une sécurité durables dans la région. Ses actions visent à restaurer la confiance et à réformer le secteur de la sécurité et de la défense dans le cadre de l'atteinte de l'ODD 16 prônant l'avènement de sociétés pacifiques, justes, inclusives et ouvertes aux fins du développement durable à tous les niveaux.



**Anselme Nahmtante YABOURI**  
Directeur de l'UNREC  
au Togo

## Biographie

Monsieur Anselme Nahmtante Yabouri est l'actuel directeur du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement, couvrant toute l'Afrique depuis Lomé (Togo). Il possède une vaste expérience des conflits, de la paix et de la sécurité, y compris avec l'ONU. Il a travaillé pour les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau (BINUGBIS) et pour la RD Congo (MONUSCO). Il a également travaillé pour le Représentant spécial adjoint-Politique pour l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ainsi que pour le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Coordonnateur humanitaire en RD Congo (MONUSCO). Il a une expérience professionnelle avec d'autres organismes des Nations Unies et internationaux tels que le PNUD, l'UNICEF et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il est spécialiste du contrôle des armements, de désarmement, de démobilisation et de réintégration, mais également expert en réforme du secteur de la sécurité, des questions de médiation, de paix, de sécurité et de stabilisation.



■ Exercice de simulation pour les Etats francophones d'Afrique de l'Ouest en vue de discuter du rôle de l'Article VII de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CIAB) au siège de l'UNREC à Lomé



■ Atelier de formation au MARQUAGES DES ARMES, organisé par l'UNREC, pour le personnel en uniforme à Madagascar

## Agir en synergie pour promouvoir le désarmement, la paix et la sécurité durable

L'insécurité dans les Etats, les tentatives de renversement illégal de régimes démocratiquement élus, la criminalité transfrontalière organisée, l'extrémisme violent, ainsi que les actes terroristes prospèrent inéluctablement à la faveur de la prolifération des armes légères et de petits calibres, et peuvent s'aggraver avec les armes biologiques, chimiques, bactériologiques ou nucléaires. C'est pourquoi le défi de la paix par le désarmement a très tôt été au cœur des préoccupations des Nations Unies dont le Bureau pour les Affaires du Désarmement a été établi dès 1986, sur décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC) à Lomé pour traiter, de la problématique dans les 54 Etats africains.

Transversal à l'enjeu de paix qui constitue la première ressource fondamentale pour tout développement socioéconomique, la question du désarmement insuffle la nécessité de la convergence et de la concertation. C'est pourquoi les partenariats s'imposent naturellement, au



**(...) le Centre a su gagner la confiance de ses partenaires pour créer des climats de collaboration et de consensus avec les acteurs étatiques, des partenaires supranationaux et infranationaux.**

**Anselme Nahmtante YABOURI**, Directeur de l'UNREC au Togo

regard de la mission et des objectifs de l'UNREC, comme une condition sine qua non du travail et de l'efficacité de l'action. Fort de cette délicate mission, le Centre a très tôt compris l'urgence des actions concertées.

Ces dernières années, le Centre a su gagner la confiance de ses partenaires pour créer des climats de collaboration et de consensus avec les acteurs étatiques, des partenaires supranationaux et infranationaux. Dans cette perspective, des synergies fructueuses ont été réalisées dans le cadre de plusieurs initiatives avec des acteurs tels que l'Union Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), etc.

Parfois horizontales, mais aussi verticales, les logiques de partenariat s'appuient sur toutes les forces et ressources dont la prise en compte peut rationaliser et maximiser l'efficacité et l'efficience de l'action de l'UNREC. Ainsi, le travail avec les organisations sous-régionales et régionales en matière de brainstorming, de compréhension des enjeux, de quête de modalités d'actions, de définitions consensuelles des actions, des collaborations en matière de construction des réponses et des ripostes ont conduit l'UNREC à multiplier les contacts, les séminaires, ateliers de formation de partage d'expériences ou

de renforcements de capacités. Mieux, en matière de mobilisation des ressources, le Centre crée les conditions de construction de solides partenariats qui permettent des actions fortes à impacts certains.

Ces partenariats se sont aussi déclinés auprès des acteurs étatiques et des citoyens dans le cadre d'initiatives concrètes. Convaincu que la démocratisation des solutions ne fait que renforcer l'efficacité de l'action, l'UNREC s'appuie régulièrement sur des partenariats avec des acteurs de la société civile, des leaders communautaires, des chefs et guides religieux pour décentraliser efficacement ses actions vers la base. Ceci a permis, par exemple, à travers des dialogues civilo-militaires inclusifs et participatifs, de renforcer, dans certaines situations, la convergence nécessaire à l'efficacité des forces de défense et de sécurité en facilitant des environnements sociaux appropriés. Dans le cadre de la collecte, du marquage, de l'enregistrement, du stockage puis de la destruction des armes, mais aussi la sensibilisation et l'éducation à la paix, la stratégie du partenariat a permis d'engranger des résultats probants. C'est dans cette perspective que d'étroites relations de partenariat avec les Commissions Nationales de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (Com Nat ALPC), les Agences Nationales pour l'interdiction des Armes Chimiques (ANIAC) ainsi que les ministères de tutelle sont en cours de renforcement.







 | UN\_Togo

40 Avenue des Nations Unies •  
 B.P. 911 Lomé TOGO •  
 Tel: (228) 22 21 20 22 ; 22 21 20 08 •  
 FAX (228) 22 21 16 41





NATIONS UNIES  
TOGO



## Agences des Nations Unies représentées au Togo

